Licence professionnelle Métiers du notariat

Diplôme Licence professionnelle
Domaine d'étude Droit, Economie, Gestion
Mention Métiers du notariat

La Licence Professionnelle Métiers du Notariat (LPMN) répond à un véritable besoin du notariat, l'objectif étant que chaque étudiant sortant de licence professionnelle puisse soit intégrer très rapidement la vie professionnelle *en tant que collaborateur de notaire, rédacteur d'acte (anciennement clerc de notaire) soit poursuivre pour une année d'études à l'**Institut des métiers du notariat (IMN)** afin de pouvoir prétendre à un poste de rédacteur spécialisé (anciennement Premier clerc).*

L'ensemble de la formation est orienté en ce sens en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences immédiatement opérationnelles en études notariales.

La licence professionnelle métiers du notariat s'effectue depuis 2019/2020 en alternance *(lundi-mardi à la Faculté et mercredi-jeudi-vendredi en Études).*

Objectifs

L'ensemble de la formation est orienté dans le but d'intégrer très rapidement les étudiants dans la vie professionnelle en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences immédiatement opérationnelles en études notariales.

Pour qui ?

Public visé

Pour intégrer la licence professionnelle il faut être titulaire d'un **diplôme national sanctionnant 2 années d'enseignement supérieur** validées dans un domaine compatible avec celui de la licence professionnelle : Licence 2 en droit, Licence 2 en AES, BTS Notariat, DUT Carrières juridiques, etc.

La LPMN est aussi accessible en **formation continue** et peut être obtenue en tout ou partie en **VAE**.

Pré-requis

Obligatoires :

Etre titulaire d'un diplôme de bac + 2 dans un domaine compatible avec la licence professionnelle.

Conditions d'admission

Les candidatures à la Licence Pro se font **par dossier via l'application** ecandidat (ouverte dès début avril).

La commission pédagogique étudie chaque dossier. **Les candidats retenus** à cette première sélection sont **convoqués ensuite à un entretien de sélection en juin**, devant le responsable de formation, enseignants et notaires.

A l'issue de cet entretien, les candidats reçoivent une **réponse via l'application ecandidat courant juin**.

Un recrutement complémentaire peut avoir lieu en septembre au regard de la liste complémentaire.

Et après ?

Poursuites d'études

Les étudiants peuvent poursuivre leurs études pour une année en intégrant l'Institut des métiers du Notariat, ce qui leur permet d'obtenir le **Diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat** (DIMN) et ainsi d'accéder à un poste de juriste rédacteur spécialisé.

Débouchés

Le principal débouché de LPMN est l'accès à la profession de **collaborateur de notaire, rédacteur d'actes**.

Les diplômés de cette licence peuvent également prétendre à des emplois d'agent immobilier, de collaborateur de banque ou intégrer le service juridique d'un grand groupe, secteurs dans lesquels des connaissances en droit notarial sont appréciées.

Programme

La formation dispensée dans la LPMN combine **enseignements théoriques et pratique.**

La licence professionnelle permet de revenir sur des notions fondamentales du droit extrapatrimonial de la famille (mariage, divorce, PACS, filiation) complétées par des enseignements centrés sur l'aspect patrimonial du droit de la famille (régimes matrimoniaux, successions, libéralités,…). La maîtrise du droit des contrats spéciaux, droits de biens, droit des sûretés tout autant que de différents aspects du droit de l'urbanisme, viennent compléter cette formation théorique. Les enseignements théoriques doivent permettre l'étude des cas concrets et des situations professionnelles courantes afin d'en analyser toutes les implications tant juridiques que financières ou fiscales. La plupart des cours magistraux dispensés par des universitaires sont complétés par des travaux dirigés assurés par des notaires.

SEMESTRE 5	Enseignements en présentiel		ECTS
UE et éléments pédagogiques	CM	TD	
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1			**6**
Déontologie	4,5 h		
Droit extrapatrimonial de la famille	25h		4
Anglais juridique		10h	2
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 2 : DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE			**8**
Régimes matrimoniaux	30h	25h	3
Successions et libéralités	30h	25h	3
Droit fiscal : - de la famille - immobilier		 16h 16h	2
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 3 : DROIT IMMOBILIER ET DROIT PUBLIC NOTARIAL			**8**
Droit des contrats spéciaux	18h	15h	2

Droit des biens	18h	15h	2
Droit des sûretés	18h	15h	2
Droit de l'urbanisme	18h	15h	2
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 4			**8**
Pratique de l'informatique notariale		10h	8
Comptabilité Notariale		13h	3
Méthodologie à la recherche		10h	5

SEME	Volumes horaires prévisionnels				
	Enseignements en présentiel				
Intit d U e d élém pédag	C	T	Alter	Pr indiv	EC
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 1 : Mémoire				150h	20
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT 2 : Alternance			X		10

Equipe pédagogique

Les **cours magistraux (CM)** sont assurés par des enseignants chercheurs universitaires, les **travaux dirigés (TD)** par des notaires, sous la responsabilité de Mathieu Combet, Maître de conférences.

Validation

Les enseignements donnent lieu à une note (examen terminal et/ou contrôle continu).

Les épreuves finales ont lieu fin avril pour les deux semestres. L'alternance donne lieu à un mémoire.

La soutenance est prévue début septembre devant un jury composé de notaire et d'enseignants-chercheurs de la faculté de droit.

Le jury final de délibération se réunit au plus tard le 15/09.

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

En contrat de professionnalisation : 12€/heure pris en partie en charge par l'OPCO de l'étude notariale

En contrat d'apprentissage (jusqu'à 26 ans) : Selon la grille France compétence ; pris en charge en totalité par l'OPCO de l'étude notariale

Contact

Responsable(s)

Mathieu COMBET
Responsable Formation
mathieu.combet@univ-st-etienne.fr
04 77 42 13 60

Nadine CAMOES
Responsable de l'alternance et Relations entreprises
nadine.camoes@univ-st-etienne.fr
06 84 36 12 58

Contact(s) scolarité

Sarah CHOUAL
sarah.choual@univ-st-etienne.fr
04 77 42 13 58